

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 24 novembre 2021

En ouverture de rencontre, des félicitations sont adressées aux maires, mairesses, conseillers et conseillères de la MRC élu(e)s à l'occasion des élections tenues le 7 novembre 2021 par Mme la préfète Chantal Lamarche.

Administration générale

Renouvellement – Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2022

- Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser le renouvellement de son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités.

Conseil

Note au procès-verbal – Prévisions budgétaires

- Mme Claude-Ann Langevin, directrice des ressources financières, humaines et matérielles, a présenté les documents relatifs à l'adoption du budget 2022 aux membres du Conseil. Le cahier est également disponible sur le site web de la MRCVG.

Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 – Partie 1 –
Partie commune à toutes les municipalités

- Il a été résolu par le Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022, pour la partie 1 du budget, commune à l'ensemble des municipalités et aux territoires non organisés, comportant des dépenses de fonctionnement de 9 005 773 \$, des affectations et activités d'investissements de 1 116 092 \$ et des revenus de 10 121 865 \$.

Adoption des répartitions 2022 (Quotes-parts) – Partie 1 – Partie commune à
toutes les municipalités

- Les membres du Conseil ont résolu que la répartition des charges pour l'année 2022, toutes bases confondues pour la partie 1 du budget, soit adoptée telle que présentée.

Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 – Partie 2 –
Traitement des eaux usées – Certaines municipalités

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022, pour la partie 2 du budget s'appliquant à certaines municipalités, à l'égard du traitement des eaux usées, comportant des dépenses de fonctionnement de 418 837 \$, des affectations et autres activités de 146 586 \$ et des revenus de 565 423 \$.

Adoption des répartitions 2022 (Quotes-parts) – Partie 2 – Traitement des eaux
usées – Certaines municipalités

- Les membres du Conseil ont résolu que la répartition des charges pour l'année 2022, toutes bases confondues pour la partie 2 du budget, soit adoptée telle que présentée.

Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 – Partie 3 –
Dépenses relatives aux opérations de gestion des matières résiduelles

- Le Conseil a résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022, pour la partie 3 du budget relative aux opérations de gestion des matières résiduelles, comportant des dépenses de fonctionnement de 2 070 888 \$, des affectations et activités d'investissements de 98 201 \$ et des revenus de 2 169 089 \$.

Adoption des répartitions 2022 (Quotes-parts) – Partie 3 – Dépenses relatives
aux opérations de gestion des matières résiduelles

- Les membres du Conseil ont résolu que la répartition des charges pour l'année 2022, toutes bases confondues pour la partie 3 du budget, soit adoptée, telle que présentée.

Note au procès-verbal – Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires de la personne élue à la préfecture

- Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, madame la préfète Chantal Lamarche a déposé la déclaration de ses intérêts pécuniaires à titre de personne élue à la préfecture.

Appui – Résolution 235-10-21 MRC de Maria-Chapdelaine – Décentralisation du système de santé et des services sociaux au Québec – Requête auprès du gouvernement du Québec

- Il a été résolu par le Conseil d'appuyer la résolution 235-10-21 adoptée par le Conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine afin de demander une décentralisation du système de santé vers les régions et les sous-régions.

Désignation de madame la préfète Chantal Lamarche à titre de représentante des Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) au sein du conseil de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau (RIAM)

- Les membres du Conseil ont résolu que madame la préfète Chantal Lamarche soit désignée à titre de représentante des Territoires non organisés de la MRCVG au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki et Haute-Gatineau (RIAM) et qu'à titre de substitut, soit désigné le/la préfet/ète suppléant/e.

Avis de motion et dépôt et présentation – Projet de règlement 2021-362 « Concernant la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Le projet de règlement numéro Règlement 2021-362 a été déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Mission Vision Valeurs de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Ajout d'une valeur de confidentialité

- Le Conseil a résolu d'ajouter, aux valeurs prévues au Plan de communication et de positionnement de la MRC de la Gatineau, la Confidentialité.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC et des TNO pour les périodes du 22 septembre au 24 novembre 2021.

Adoption du taux d'intérêt applicable sur les comptes en souffrance pour l'année 2022 (15 % annuellement)

- Il a été résolu par le Conseil qu'un taux d'intérêt de 15 % par année soit appliqué sur tout compte en souffrance dû à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau et aux territoires non organisés pour l'année 2022.

Affectation – Contribution au Fonds événementiel de la MRC à même le Fonds de développement régional de la MRC

- Il a été résolu par le Conseil d'autoriser la directrice des ressources financières, humaines et matérielles à prévoir l'affectation d'une contribution de 25 000 \$ au Fonds événementiel de la MRC, à même les sommes disponibles au Fonds de développement régional de la MRC.

Élection

Dépôt pour information – Rapport d'événement de la présidente d'élection

- Le rapport de l'élection à la préfecture 2021 a été déposé par la présidente d'élection, Mme Chantal Rondeau, pour information.

Gestion des ressources humaines

Entérinement – Embauche de M. Marouane Hatim – Conseiller aux entreprises

- Il a été résolu d'entériner l'embauche de M. Marouane Hatim au poste de conseiller aux entreprises.

Protection policière

Volonté de renouvellement et autorisation de signature – Entente de partenariat relative à la fourniture de services des cadets de la Sûreté du Québec – Été 2022

- Le Conseil de la MRC a résolu de confirmer la volonté de la MRC de renouveler l'entente de partenariat intervenue avec la Sûreté du Québec pour la fourniture de services de cadets pour la saison estivale 2022 et d'autoriser la directrice générale à signer ladite entente ainsi que tout document relatif à celle-ci.

Hygiène du milieu et environnement

Appui à la MRC des Laurentides – Demande d'intervention auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les contrats de tri et de conditionnement des matières recyclables

- Il a été résolu par le Conseil d'appuyer la résolution 2021.09.8498 adoptée par le Conseil de la MRC des Laurentides afin de solliciter l'appui urgent de la FQM et de l'UMQ afin que des représentations soient faites auprès des ministères concernés dans le but de permettre aux membres de l'organisme Tricentris de renouveler de gré à gré leur contrat avec l'organisme jusqu'au 31 décembre 2024.

Entérinement – Octroi de contrat – Réparation de la dalle d'asphaltage au Complexe Environnemental sud

- Le Conseil de la MRC a résolu d'entériner l'octroi d'un contrat à Eurovia Québec Construction inc. pour la réparation de la dalle d'asphaltage au Complexe Environnemental Sud, à même les surplus accumulés de la Partie 2 du budget de la MRC, conformément à la résolution 2021-R-AG302.

Entérinement – Octroi de contrat – Amélioration du système de traitement de l'eau au Complexe environnemental nord (services professionnels d'ingénieurs)

- Les membres du Conseil ont résolu d'entériner l'octroi d'un contrat à Équipe Laurence ingénierie civile pour des services professionnels d'ingénieurs en vue de l'amélioration du système de traitement de l'eau au Complexe Environnemental nord, à même les surplus accumulés de la Partie 3 du budget de la MRC, conformément à la résolution 2021-R-AG303.

Aménagement et développement

Adoption – Second projet de règlement 2021-358 « Modifiant le règlement no 93-82 relatif au zonage dans les TNO de la MRC afin d'autoriser un projet de centrale électrique à la biomasse pour la communauté algonquine lac Barrière »

- Il a été résolu d'adopter le second projet de règlement 2021-358 « Modifiant le règlement no 93-82 relatif au zonage dans les TNO de la MRC afin d'autoriser un projet de centrale électrique à la biomasse pour la communauté algonquine lac Barrière » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2021-359 « Abrogeant et remplaçant le règlement no. 97-101 et ses amendements instituant le comité consultatif agricole de la MRC »

- Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter le règlement 2021-359 « Abrogeant et remplaçant le règlement no. 97-101 et ses amendements instituant le comité consultatif agricole de la MRC » tel que présenté.

Entérinement – Octroi de contrat à la municipalité de Low – Dénégement du chemin Promenade du Soleil – Saison hivernale 2021-2022

- Les membres du Conseil ont résolu d'entériner l'octroi d'un contrat à la municipalité de Low pour le dénégement du chemin Promenade du Soleil pour la saison hivernale 2021-2022.

Entérinement – Contrat de dénégement des stationnements des terrains du kiosque touristique de Low – Hiver 2021-2022

- Le Conseil de la MRC a résolu d'entériner l'octroi d'un contrat à 3 278 361 Canada Inc. pour le dénégement des stationnements des terrains du kiosque touristique de Low pour l'hiver 2021-2022, en respect des conditions déterminées par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

TNO – Entérinement – Octroi de contrat – Entretien du lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) Notakim

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'entériner le contrat octroyé à Construction Matte pour réaliser des travaux d'entretien au LETI Notakim.

Note au procès-verbal – Information – Entrée en vigueur du Règlement de remplacement 2021-356 « Modifiant le règlement 2020-350 Édifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de deuxième génération »

- Madame la Préfète a confirmé, avec fierté, l'entrée en vigueur du nouveau Schéma d'aménagement et de développement révisé en date du 15 novembre 2021, suite à son approbation par le MAMH. Des félicitations et des remerciements ont été adressés à l'équipe de la gestion du territoire ainsi qu'aux élus pour cet accomplissement.

Terres publiques intramunicipales

Renouvellement de l'entente de gestion du programme d'aménagement durable des forêts 2021-2024

- Le Conseil de la MRC a résolu d'accepter de renouveler l'entente de gestion du Programme PADF, pour l'horizon de 2021 à 2024, aux termes et aux conditions qui y sont énoncés.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 14 décembre 2021.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.